



**LA VILLE
DE VOLVIC
RECRUTE**



Volvic est située à 14 km au Nord de Clermont-Ferrand, dans l'arrondissement de Riom, Canton de Riom Ouest, dans le département du Puy-de-Dôme, à la porte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Implantée au cœur d'un paysage façonné par les éruptions volcaniques, Volvic est aujourd'hui réputée internationalement pour la pureté de son eau. Mais la ville fut d'abord connue pour sa pierre grise et résistante. Le bourg surprend par la diversité de son patrimoine : rues étroites bordées de bâtisses en pierre, fontaines, château féodal, église romane, ou encore musées qui témoignent d'une activité artistique et artisanale ancienne.

La commune comprend 17 villages et bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable. La commune bénéficie d'une vitalité remarquable grâce à son tissu associatif et à la présence de nombreux commerçants, artisans et entreprises. Aujourd'hui, le tissu économique, une saison culturelle et des infrastructures sportives de qualité attirent régulièrement de nouveaux habitants.

Vous souhaitez travailler pour une collectivité dynamique, ambitieuse, aux multiples projets, Volvic pourrait vous recruter comme :

Adjoint d'animation « référent handicap » (H/F)

La commune de Volvic recrute 2 Adjointes d'animation « référent handicap ». Il assure l'accueil et l'accompagnement éducatif, en toute sécurité, de groupes d'enfants et notamment d'enfants nécessitant une attention particulière dans le cadre du temps périscolaire et dans le cadre des accueils de loisirs (pause méridienne). De plus, l'agent d'animation se plaçant au sein de l'équipe d'animation, l'ensemble des missions d'un animateur périscolaire classique peut lui être dévolu.

- **Temps non complet, 8h00 hebdomadaire**
- **Emploi Permanent / Vacance d'emploi**
- **Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires**
- **Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation**

MISSIONS

1. Être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants

- Faciliter les échanges et les partages auprès des autres enfants ;
- Prévenir les comportements des enfants, notamment en termes de conflit et de violence, intervenir et réguler au besoin ;
- Protéger les enfants aux besoins spécifiques des comportements des autres enfants (moqueries...);
- Aménager les espaces dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Suivre le protocole hygiène (crise sanitaire) ;
- S'assurer de la bonne santé, et de l'application des PAI des enfants ciblés ;
- Avoir une vigilance globale sur l'ensemble des publics, y compris le public annexe. (Avoir une posture d'adulte et intervenir en tant que tel si nécessaire).

2. Participer à l'action pédagogique

- Accompagner l'intégration des enfants vers la vie en collectivité : les règles collectives, le fonctionnement de la structure et les relations interpersonnelles au sein du groupe ;
- Permettre l'intégration des enfants au sein des différents groupes, lui permettre de participer à son niveau aux différentes propositions pédagogiques ;
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des enfants ;
- Accompagner si besoin les enfants sur la prise de repas, en accord avec le coordinateur du site ;
- Surveiller les enfants sur les lieux de présence ;
- Individualiser ses interventions auprès des enfants si besoin, et permettre à ceux qui en aurait besoin de s'isoler.

3. S'assurer de la continuité pédagogique

- Assurer le lien entre l'enfant, la famille, l'institution scolaire, et le service périscolaire ;
- Communiquer avec la coordinatrice et les autres animateurs autour de la prise en charge spécifique.

PROFIL RECHERCHE

Les savoirs :

- * Besoins et psychologie de l'enfant
- * Règles de sécurité et d'hygiène des enfants
- * Réglementation relative aux accueils de loisirs
- * Techniques d'animation de groupe

Les savoir-faire :

- * Accueillir, orienter et renseigner les familles
- * Gérer son temps et les priorités
- * Réguler et résoudre un conflit
- * Travailler en équipe
- * Animer et encadrer un groupe d'enfants
- * Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Les savoir-être :

- * Esprit d'équipe
- * Esprit d'initiative
- * Créativité
- * Organisation
- * Dynamisme
- * Ecoute & sens de l'observation
- * Adaptation
- * Diplomatie
- * Pédagogie

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires de travail : 8h00 hebdomadaires
- Adhésion possible au CNAS
- Participation employeur à la complémentaire santé
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Téléphone collectivité

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Ressources Humaines au 04 73 33 50 38

Informations complémentaires

- Motif de vacance du poste : poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent
- Poste à pourvoir le 2 septembre 2024
- Date limite de candidature : 28 août 2024

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 28 août 2024** à Monsieur le Maire de Volvic, Mairie de Volvic 1, Place de la Résistance 63530 - VOLVIC ou par mail : recrutements@ville-volvic.fr

TRAVAILLEURS HANDICAPES

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.